



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Vient de paraître : résultats de la veille concurrentielle sur le marché euro-méditerranéen de la pêche-nectarine en 2016

En marge du conseil spécialisé pour la filière des fruits et légumes du 22 mai 2018, FranceAgriMer a présenté les résultats d'une veille concurrentielle qui porte sur le marché euro-méditerranéen de la pêche-nectarine pour l'année 2016.

Cette veille concurrentielle, réalisée avec le concours du cabinet Agrex Consulting, vise à aider les acteurs économiques à analyser les évolutions de compétitivité des différents pays suivis dans le cadre de cette étude : Espagne, France, Grèce, Italie, Turquie.

L'analyse comparée de la compétitivité de ces pays repose sur l'examen de six axes principaux :

- le potentiel de production
- l'environnement pédologique, climatique et pathogène
- la capacité à conquérir les marchés
- le portefeuille des marchés
- l'organisation de la filière et le soutien public
- l'environnement macro-économique

Au classement général, la France conserve sa troisième place, derrière l'Espagne et l'Italie et devant la Grèce et la Turquie, en dépit du déclin des surfaces et de la production. La France conserve toutefois un rendement supérieur à celui des autres pays suivis.

La France s'adapte au marché et diversifie sa gamme en proposant de nouvelles variétés de pêches et de nectarines. Elle s'oriente davantage vers la production bio que ses voisins.

Malgré tout, la France ne produit pas assez pour satisfaire sa demande intérieure. Le déficit de sa balance commerciale s'aggrave d'année en année.

L'Espagne reste en tête du classement, avec une large gamme de pêches-nectarines vendues sur les différents segments de marchés. Avec une importante récolte, elle dépasse en 2016 l'Italie en termes de production.

La situation de l'Italie s'est dégradée en 2016, avec des rendements et une production en recul, ainsi que des exportations en nette baisse même si sa balance commerciale reste excédentaire. L'offre italienne reste positionnée sur des pêches-nectarines d'entrée de gamme, à la différence de la France.

*Pour en savoir plus, la synthèse de la veille concurrentielle 2016 sur la pêche-nectarine, est consultable sur le site internet de FranceAgriMer via le lien suivant : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-fruit-et-legumes/Informations-economiques/Etudes-et-syntheses>*

**Contacts presse :** [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)